

1633 Juli 9., Paris

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. SECRETAIRE D'ETAT, CLAUDE] BOUTHILLIER, AN
[BEAT II.] ZURLAUBEN, "CAPP.^{NÉ} AU REGIMENT DES GARDES
SUISSES DU ROY [LUDWIG XIII.] ET LANTAMMAN DU CANTON
DU ZUQ"¹

"[Henri I^{er}] le Duc de Rohan [Lieutenant général pour le Roi aux Grisons] nous escrit [bezüglich der Bündnerwirren]² qu'il vous a convié de la part du Roy continuant dans l'affection que vous avés tousiours tesmoignéé tres particuliere au service de sa Ma.^{té} de contribuer tout ce qui vous sera possible a ce qu'il ne se passe rien dans les [V] Cantons Catholicques preiudiciable a l'Alliance de france contre laquelle ils sont tousiours sollicités [von Seiten Mailand/Spaniens gemeint] soubz des pretextes dont ils ne recevront Jamais aucun avantage qu'en parolles et promesses qui ne seront sans doute suivies d'aucuns effects, Je n'ay pas manqué de tesmoigner au Roy la prompte volonté que ledict S.^r Duc nous mande que vous avés fait paroistre a servir sa Ma.^{té} en cette occurence, Elle vous en scait tres bon gré ainsy qu'elle vous le fera cognoistre en temps et lieu. Sa Ma.^{té} ne doute point qu'en toutes autres rencontres vous ne tesmoignies semblable affection au bien de ses affaires et service touchant lesquelles vous aurés tousiours creance s'il vous plaist a ce que M. le Duc de Rohan vous fera entendre comme estant bien informé des Jntentions de sadicte Ma.^{té}, vous pourrés avoir desia sceu que les Principaux des Depputez de Brabant qui estoient a La Haye pour la negotiation de Trefue [zwischen Frankreich und den span. Niederlanden] ont esté renvoyés a Bruxelles comme par maniere de rupture de ladicte negotiation Laquelle maintenant est entierement hors d'apparence de succes, Le Roy se porte tousiours parfaitement bien graces a Dieu. Sa Ma.^{té} a pris des eaues de forge [=Forges-les-Eaux] sur Ce lieu dont Elle s'est trouvéé le mieux du monde".

- 1) Zurlauben befand sich eben damals als Vertreter von Stadt und Amt Zug auf der Jahrrechnung von Baden, s. EA V 2, 754 (Nr. 636). Auf dieser Zusammenkunft wurde u.a. beschlossen, eine Gesandtschaft von VI Orten [ZH, BE, LU, SZ, ZG und BS] nach Frankreich zu entsenden und dort zu Gunsten der eidg. Kaufleute und wegen der Pensionenausstände vorstellig zu werden. Anderseits erneuerte Rohan sein Begehren um einen eidg. Aufbruch, s. ebenda 754 a.
- 2) Wie aus insgesamt drei vom Juni 1633 datierenden Originalschreiben von Rohan an Zurlauben (s. MsZF 35 VI 63, 64, 65) hervorgeht, verlangte der Herzog, dass sich Zurlauben für die Werbung eines Regimentes für Bünden

stark machen solle. Doch scheint dessen Aufstellung trotz aller Bemühungen dann doch nicht zustande gekommen zu sein, s. auch EA V 2, 753 a.

Original, Siegel beschädigt - AH 66, 255-256 - Blatt 255^V und 256^R leer

128

1628 November 13., Rosny[-sous-Bois]

A

SCHREIBEN VON [BARTHELEMY] ROLLAND AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT KONRAD III.] ZURLAUBEN, "CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROY [LUDWIG XIII.] ET CAPP.^{NE} D'UNE COMPAGNIE AU REG.^{NT} DE SES GARDES SUISES", ZUG

"Estant venu depuis deux Jours en une petite maison champestre que J'ay a deux lieues de paris l'on m'y a apporté vostre lettre du 26.^e Octobre laquelle m'a Infiniment resiouy pour m'avoyr assureé de vostre bonne disposition et de l'heureuse arrivée de Walter [M ü l l e r, Zurlaubens Diener] comm'aussy en ce que vous avéz approuvé ce que J'ay negocié Jcy pour voz affaires, Un autre pourroit peuestre mieux faire que moy, Mais avec plus de fidellité et affection Je ne le croys pas, Quant a ce que me mandéz des despens que l'on a fait contre ... [les] Trésoriers [im spez. Claude Loisel, Sieur de F l a m b e r m o n t gemeint] J'espere avec l'ayde de Dieu que l'on vous en remboursera. Ou Jl n'aura point de Justice en france, Et pour voz hardes [aus der Hinterlassenschaft von F r a n z Zurlauben] Je vous ay méné comme Je les avoyt fait partir par la voye de salins[-les-Bains] et bailléés a un voyturier de dijon que Walter m'envoya le lendemain de son despart Auquel Je payay par advance 23 L et quelques solz et oubliay de mander a vostre bon amy [N a v i l l e] l'hoste de la rose [in Pontarlier]¹ a quy Je les ay adressées qu'il tira une lettre de change de 50 L sur moy pour le reste de la voyture encores que Je n'aye rien reçu du S.^R de flambermont, Je vous ay prié du depuis de l'en advertir, voullant croire qu'auparavant qu'ell'arrive Je recevray une partie de voz deux monstres Car ce frippon ayant esté adverty par son Commis [D u b o i s?] qu'on le vouloyt faire emprisonner Jl s'est evadé et ne l'avons sçu trouver en sa maison des champs ny a paris, Mais sa femme m'a promis que dans le 15.^e de ce moys elle me bailleroyt ... [2000] ou ... [3000] livres et le reste le plustost qu'elle pourra; C'est la verité qu'il n'a pas reçu lesdicts deux monstres [de la caisse] de l'espargne [de Paris] Mais parce que ce n'est que par sa faulte Jl court fortune de perdre